



RÈGLEMENTS DU CONCOURS *SILLONNER LE MONDE*

1. Nom du concours publicitaire : Sillonner le monde
2. Est admissible au concours toute personne âgée de 18 ans et plus, domiciliée au Québec, qui achète ou renouvelle un abonnement au Musée de la civilisation du 1^{er} février au 31 décembre 2024 inclusivement.
3. Les employés, représentants, bénévoles et agents du Musée de la civilisation ou de Voyages Lambert ainsi que les membres de leur famille immédiate (père, mère, frères, sœurs, enfants), leur conjoint légal ou de fait et toutes les personnes avec qui ils sont domiciliés ne peuvent pas participer au concours.
4. Le Musée de la civilisation procédera à un tirage au sort parmi toutes les personnes admissibles.
5. L'achat et le renouvellement d'un abonnement peuvent être effectués :
 - 5.1 Par commande téléphonique ou par courriel, en joignant le secrétariat des abonnements, tous les jours, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, au 418 643-2158, option 3 ou à abonnement@mcq.org.
 - 5.2 Pendant les heures d'ouverture du Musée aux endroits suivants :
 - a) À la billetterie du Musée de la civilisation, 85, rue Dalhousie, Québec.
 - b) À la boutique du Musée de la civilisation, 85, rue Dalhousie, Québec.
 - 5.3 Sur le site Web du Musée de la civilisation, à la page <https://mcq.org/visiter/abonnement/>
6. Le concours débute le jeudi 1^{er} février 2024 et la date limite de participation est le mardi 31 décembre 2024, à 23 h 59.
7. Le tirage au sort aura lieu le lundi 6 janvier 2025, à 15 h, devant deux témoins.
8. La personne gagnante devra réclamer son prix au comptoir d'information du Musée de la civilisation au 85, rue Dalhousie, Québec (Québec) G1K 8R2, et ce, au plus tard le 31 janvier 2025.
9. Pour obtenir son prix, la personne gagnante devra répondre à une question mathématique.
10. Un seul prix est offert : un crédit voyage d'une valeur de 7 000 \$, offert par Voyages Lambert. Le crédit voyage de 7 000 \$ est applicable sur n'importe quel circuit de la programmation Voyages Lambert, ou peut être échangé contre un crédit de 5 000 \$ à l'achat de billets d'avion pour la destination de son choix.
11. La personne responsable du tirage au Musée de la civilisation communiquera avec la personne gagnante par téléphone. Elle prendra tous les moyens raisonnables pour rejoindre la personne gagnante pendant les 30 jours suivant le tirage. Si cette personne ne peut être rejointe dans le délai imparti, un deuxième tirage au sort sera effectué, devant deux témoins.
12. Le prix devra être accepté tel quel dans les 48 heures suivant l'annonce, sans changement. Il ne sera ni transférable, ni monnayable, ni échangeable. Si la personne gagnante refuse son prix dans le délai de 48 heures suivant l'annonce, un deuxième tirage au sort sera effectué devant deux témoins.
13. La personne gagnante doit consentir, si requis, à ce que son nom et sa photo soient utilisés sans rémunération dans toute publicité relative à ce tirage, par le Musée de la civilisation et les partenaires du tirage.